

La sous-représentation des femmes dans les formations et carrières scientifiques freine l'innovation et la diversité de notre société. Elle est également source d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Les associations Femmes Ingénieries, Femmes et Mathématiques, Femmes et Sciences, actrices historiques et reconnues dans l'information sur les métiers scientifiques auprès des jeunes et la promotion des femmes dans ces domaines, appellent à des actions concrètes et une mobilisation générale des collectivités locales pour promouvoir l'égalité comme levier de notre démocratie.

Le rôle des collectivités locales est fondamental. Le déséquilibre filles-garçons dans les sciences est un phénomène complexe, des causes socioculturelles profondes. Si des actions nationales sont essentielles, les échelons municipal et intercommunal, par leur proximité avec les citoyens et les citoyennes, disposent de leviers d'action uniques et puissants.

**Nous proposons aux maires et aux
présidentes et présidents d'intercommunalité,
un ensemble d'actions concrètes
pour bâtir une société équitable et innovante :**

I.

Inspirer et éclairer les jeunes et leurs familles :

- 1. Découverte des métiers scientifiques et techniques** : Organiser des événements et des ateliers pour permettre aux enfants et leurs parents de connaître la diversité des métiers scientifiques et technologiques et leur accessibilité aux femmes et aux hommes.
- 2. Ateliers périscolaires** : Durant les activités périscolaires, proposer des ateliers scientifiques expérimentaux et numériques, en veillant à une participation équilibrée des filles et des garçons.
- 3. Sorties scolaires et périscolaires** : Encourager et soutenir les demandes de sorties scolaires vers des lieux et événements scientifiques (musées, journées portes ouvertes, laboratoires, entreprises, etc.), en lien avec les associations comme Femmes Ingénieries, Femmes & Mathématiques, Femmes & Sciences, etc
- 4. Rencontre de rôles modèles** : Faciliter les rencontres entre les jeunes et des femmes scientifiques, techniciennes ou ingénieries, enseignantes ou chercheuses, en particulier issues de la commune ou des territoires environnants de la Région, pour briser les stéréotypes et inspirer des vocations.
- 5. Valorisation des femmes** : Donner des noms de femmes, notamment des scientifiques, à de nouvelles rues, écoles, médiathèques, salles culturelles ou équipements publics pour rendre visibles les femmes et ancrer leur contribution dans l'espace commun.

- 6.** **Manifestations scientifiques** : Soutenir activement la participation et les interventions des femmes durant les manifestations scientifiques municipales, comme la Fête de la Science, la semaine de l'industrie.

II.

Lutter contre les stéréotypes et promouvoir l'inclusion :

- 7.** **Ressources pédagogiques et formations** : Mettre à disposition des écoles et des médiathèques, des mallettes pédagogiques et des ouvrages valorisant les femmes scientifiques. Faciliter l'accès des enseignantes et enseignants à des formations et des documentations concernant la lutte contre le sexisme et les stéréotypes dans l'éducation scientifique.
- 8.** **Communication égalitaire** : Soutenir des actions en faveur de la parité dans les journaux municipaux, en particulier ceux destinés aux enfants, en valorisant les parcours scientifiques de femmes.
- 9.** **Équipements inclusifs** : Repenser la conception des équipements des écoles, des espaces publics et des équipements sportifs afin qu'ils ne soient pas vecteurs de discriminations entre filles et garçons.
- 10.** **Cadeaux et jouets** : Sensibiliser à l'importance de cadeaux et jouets non genrés qui encouragent l'intérêt pour les sciences et la technologie.

III.

Renforcer la parité dans la gouvernance et les postes techniques locaux :

- 11.** **Conseils municipaux de jeunes** : Favoriser l'éducation à la parité au sein des conseils municipaux de jeunes.
- 12.** **Délégations aux femmes** : Accorder des délégations importantes aux femmes élues au sein des conseils municipaux.
- 13.** **Recrutement technique** : Favoriser le recrutement de femmes aux postes techniques au sein des services municipaux et intercommunaux.
- 14.** **Intercommunalités** : Viser une distribution paritaire des vice-présidences au sein des intercommunalités.
- 15.** **Commissions techniques** : Assurer une représentation paritaire dans toutes les commissions techniques municipales et intercommunales.

En adoptant ces mesures pratiques et facilement actionnables, les collectivités locales deviennent des moteurs essentiels du changement, offrant aux jeunes filles et aux jeunes garçons les mêmes opportunités d'épanouissement dans les sciences et la technologie.

Agir pour l'avenir de notre société, pour son innovation, sa diversité et la démocratie.